ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RPS Media

Question au Gouvernement n° 2241

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Philippe Bonnecarrere.
M. Philippe Bonnecarrere. Monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, vous avez souvent exprime dans cette enceinte votre volonte de soutenir notre industrie, et je vous en remercie. Vous l'avez fait notamment dans une ville qui m'est chere, a l'occasion de l'inauguration de la sixieme ecole des mines d'Albi-Carmaux.
Or, dans cette zone, nous voici confrontes au risque de disparition d'une entreprise de 115 salaries, RPS Media, seul fabricant francais de disquettes informatiques et qui vient de deposer son bilan. L'inquietude est grande, la prefecture, la ville d'Albi et les administrateurs essaient de trouver des solutions. Premierement, pouvez-vous confirmer que vous nous aiderez a trouver un industriel partenaire d'une reprise et porteur d'une diversification, le marche de la disquette s'essoufflant ? Deuxiemement, pouvez-vous aider l'entreprise, pendant la periode transitoire, a poursuivre son activite et a preserver le maximum d'emplois ?
A cote de RPS, une autre societe, Distronics, fabrique des CD et peut se developper. Pouvons-nous envisager des conges de conversion qui permettraient un passage progressif de salaries de RPS a Distronics au fur et a mesure de la montee en puissance de cette derniere ?
Localement, monsieur le ministre, nous mettons en oeuvre les moyens necessaires a la defense de nos activites industrielles et de l'emploi. Je vous saurais gre de me confirmer l'action de l'Etat. Cela montrerait qu'il est possible d'articuler au mieux action nationale et actions locales, tant pour la defense de nos entreprises en difficulte que pour la defense de l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.
M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, l'Etat s'efforcera bien sur de trouver une solution au probleme pose a l'entreprise Rhone-Poulenc-Systemes, d'autant que vous vous etes attache, comme maire d'Albi, a le prendre vous-meme a bras-le-corps. Cette filiale de Rhone-Poulenc a ete vendue en 1991 a un groupe allemand de grande importance qui l'a lui-meme revendue fin 1995 a un particulier. Malheureusement, en revendant l'entreprise, le groupe a repris une partie de sa production pour des raisons de prix de revient - en tout cas, c'est ce qu'il affirme. Il en resulte que le carnet de commandes s'est effondre et que la viabilite est remise en question. L'entreprise a du deposer son bilan. Elle est aujourd'hui dans la periode d'observation de six mois sous controle de l'administrateur judiciaire qui, semble-t-il, doit proposer prochainement un plan de reorganisation pour passer sans encombre cette periode.
Il s'agit donc d'abord d'aider cette entreprise, en particulier en cherchant des repreneurs. C'est une responsabilite que l'Etat peut assumer et nous avons donne consigne au prefet d'aller dans ce sens.
Ensuite, il convient d'obtenir une meilleure collaboration de l'entreprise Distronics, qui est a capitaux anglais: installee sur un site voisin, elle a deja repris certains employes. Je rappelle que cette entreprise dispose de moyens publics.
Enfin, il faut etudier les possibilites de reconversion et tacher de trouver un repreneur.
C'est la raison pour laquelle je souhaite que le prefet prenne, la semaine prochaine, l'initiative d'une table ronde - en y associant la mairie d'Albi, en raison de ses efforts particuliers - pour essayer de trouver une solution conciliant la perennite du site et la protection de l'emploi, et propre a eviter un nouveau sinistre social dans cette

region. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Philippe Bonnecarrere.
M. Philippe Bonnecarrere. Monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, vous avez souvent exprime dans cette enceinte votre volonte de soutenir notre industrie, et je vous en remercie. Vous l'avez fait notamment dans une ville qui m'est chere, a l'occasion de l'inauguration de la sixieme ecole des mines d'Albi-Carmaux.
Or, dans cette zone, nous voici confrontes au risque de disparition d'une entreprise de 115 salaries, RPS Media, seul fabricant francais de disquettes informatiques et qui vient de deposer son bilan. L'inquietude est grande, la prefecture, la ville d'Albi et les administrateurs essaient de trouver des solutions. Premierement, pouvez-vous confirmer que vous nous aiderez a trouver un industriel partenaire d'une reprise et porteur d'une diversification, le marche de la disquette s'essoufflant ? Deuxiemement, pouvez-vous aider l'entreprise, pendant la periode transitoire, a poursuivre son activite et a preserver le maximum d'emplois ?
A cote de RPS, une autre societe, Distronics, fabrique des CD et peut se developper. Pouvons-nous envisager des conges de conversion qui permettraient un passage progressif de salaries de RPS a Distronics au fur et a mesure de la montee en puissance de cette derniere ?
Localement, monsieur le ministre, nous mettons en oeuvre les moyens necessaires a la defense de nos activites industrielles et de l'emploi. Je vous saurais gre de me confirmer l'action de l'Etat. Cela montrerait qu'il est possible d'articuler au mieux action nationale et actions locales, tant pour la defense de nos entreprises en difficulte que pour la defense de l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.
M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, l'Etat s'efforcera bien sur de trouver une solution au probleme pose a l'entreprise Rhone-Poulenc-Systemes, d'autant que vous vous etes attache, comme maire d'Albi, a le prendre vous-meme a bras-le-corps. Cette filiale de Rhone-Poulenc a ete vendue en 1991 a un groupe allemand de grande importance qui l'a lui-meme revendue fin 1995 a un particulier. Malheureusement, en revendant l'entreprise, le groupe a repris une partie de sa production pour des raisons de prix de revient - en tout cas, c'est ce qu'il affirme. Il en resulte que le carnet de commandes s'est effondre et que la viabilite est remise en question. L'entreprise a du deposer son bilan. Elle est aujourd'hui dans la periode d'observation de six mois sous controle de l'administrateur judiciaire qui, semble-t-il, doit proposer prochainement un plan de reorganisation pour passer sans encombre cette periode.
Il s'agit donc d'abord d'aider cette entreprise, en particulier en cherchant des repreneurs. C'est une responsabilite que l'Etat peut assumer et nous avons donne consigne au prefet d'aller dans ce sens.
Ensuite, il convient d'obtenir une meilleure collaboration de l'entreprise Distronics, qui est a capitaux anglais: installee sur un site voisin, elle a deja repris certains employes. Je rappelle que cette entreprise dispose de moyens publics.
Enfin, il faut etudier les possibilites de reconversion et tacher de trouver un repreneur.
C'est la raison pour laquelle je souhaite que le prefet prenne, la semaine prochaine, l'initiative d'une table ronde - en y associant la mairie d'Albi, en raison de ses efforts particuliers - pour essayer de trouver une solution conciliant la perennite du site et la protection de l'emploi, et propre a eviter un nouveau sinistre social dans cette region. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : M. Bonnecarrère Philippe
Circonscription : - RPR
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2241
Rubrique : Informatique

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QG2241

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications
Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 1997, page 1128
Réponse publiée le : 20 février 1997, page 1128
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 février 1997